



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Rte des Cliniques 17, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 20 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 21 mai 2010 (embargo mardi 25 mai, 11 heures)

Communiqué de presse

La santé du personnel âgé de 50 ans et plus au cœur d'une journée de travail

Le 25 mai prochain, plus de 120 personnes, dont des spécialistes des ressources humaines et des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat de Fribourg se pencheront sur la santé au travail des personnes de 50 ans et plus. Conférences, tables rondes et ateliers de réflexion seront au programme de cette journée.

Ce sont les recommandations émanant de l'enquête sur la santé au travail des 50 ans et plus dans l'administration cantonale, menée par le Département du travail social et des politiques sociales de l'Université de Fribourg, qui serviront de point d'ancrage à cette journée. Parmi les éléments figurant au programme : la présentation des résultats de l'enquête par la sociologue Sophie Le Garrec, un tour d'horizon de l'évolution du thème de la santé au travail, une table ronde à laquelle participeront notamment les conseillers d'Etat Anne-Claude Demierre et Claude Lässer et des workshops abordant des thèmes comme la formation, l'évolution technique et le sentiment précoce de fin de vie professionnelle.

Le projet cantonal fribourgeois est un des projets du programme intercantonal 50+santé, visant la promotion de la santé des personnes de 50 ans et plus. Mis en œuvre dans 7 cantons de Suisse latine (FR, GE, JU, NE, TI, VD, VS) entre 2004 et 2008, ce programme était financé par la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et par Promotion Santé Suisse. L'enquête sur la santé des 50 ans et plus dans l'administration fribourgeoise avait pour but de mieux connaître les relations entre santé et travail pour cette catégorie de personnes. Pour sa réalisation, la collaboration entre plusieurs services de l'Etat, notamment celui de la santé publique et celui du personnel et d'organisation a été nécessaire. Un questionnaire anonyme a été envoyé aux 3100 employé-e-s de l'Etat de Fribourg âgé-e-s de 50 à 65 ans, visant à récolter des informations sur le statut des personnes interrogées, leur emploi, les conditions de travail et l'état de santé en terme de facteurs de risques ou de facteurs protecteurs.

Avec près de 950 questionnaires retournés, Fribourg peut se targuer d'être le canton bénéficiant de loin du plus grand panel de personnes consultées. Au final, on peut relever que la très grande majorité des personnes interrogées s'estiment en très bonne santé (90 %) et sont satisfaites de leur travail (96 %). Sans surprise, ce sont dans les emplois dits de contact avec le public, où les rapports avec les usagers sont de plus en plus complexes, que les déclarations de mauvaise santé ont été les plus nombreuses.

Les recommandations émanant de l'enquête concernent différents domaines, en particulier la formation des cadres, la retraite progressive, la flexibilisation des temps et horaires de travail ou encore les méthodes de gestion des ressources humaines. Elles ont été transmises au Conseil d'Etat. Dans sa prise de position, celui-ci relève avant tout, en tant qu'Etat employeur, sa satisfaction de

constater qu'une large majorité des personnes concernées s'estiment en bonne santé et sont satisfaites de leur travail. Il dresse ensuite un état de la situation et mentionne les travaux encore à réaliser, en rapport avec les recommandations du rapport 50+. Il fait ainsi état de plusieurs réalisations et de projets en cours, notamment le nouveau règlement sur le temps de travail du personnel de l'Etat, qui permet une flexibilisation accrue, la création d'une cellule de care management, un projet de conduite par objectifs ou encore la révision de la loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat favorisant une retraite flexible.

Contact

—

Patrice Zurich, Service de la santé publique, Chef de service, T +41 26 305 29 13 (13h30-15h30)

Annexes

—

Programme de la Journée du 25 mai 2010

Liste des participants

Prise de position du Conseil d'Etat du 30 mars 2010

Synthèse de l'étude

Autres informations : www.50plussante.ch